

# PROJET ÉDUCATIF LOCAL

L'éducation, enjeu prioritaire de la ville de Miramas, constitue un levier essentiel pour inverser les logiques d'échec et de reproduction des inégalités dans l'accès au savoir, à la culture et aux loisirs. Avec tous les acteurs concernés, la ville a produit un projet éducatif local dont les axes permettent d'investir collectivement dans la réussite scolaire des enfants et des jeunes de Miramas.

## PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Avec le corps enseignant et les parents, l'équipe éducative a collectivement redessiné un projet éducatif pour l'ensemble des temps scolaires (restauration, pause méridienne, périscolaire, etc.).

Le Projet éducatif de Miramas est exemplaire par :

- **Sa transversalité** : de la prime enfance au lycée, toutes les structures concernées collaborent pour permettre à chaque enfant de bien se former.
- **Son engagement pour la réussite de l'éducation** : ouverture de nouvelles classes, moyens pédagogiques importants et modernes, rénovation des établissements, nouveaux équipements, soutien scolaire, formation au numérique, au développement durable, aux nouvelles technologies, sensibilisation aux métiers d'avenir, nouvelles filières de formation, accès à la culture, etc.
- **La simplification des démarches** : un dossier unique personnalisé est proposé pour la restauration scolaire, le périscolaire, l'accueil de loisirs ou la petite enfance. La Maison de l'enfance de la jeunesse et de l'éducation conserve ses informations pour un suivi personnalisé de chaque enfant.

→ [Miramas labellisée cité éducative : pour une jeunesse qui réussit](#)

→ [Le document autour du projet est disponible en téléchargement](#)



### Le périscolaire, une ouverture sur d'autres disciplines

Sur les bases de son projet éducatif de territoire exemplaire qui propose des croisements avec différents acteurs de la vie locale (associations, médiathèque, théâtre, conservatoire, etc.), la municipalité propose des [activités périscolaires](#) variées.

## PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Programme de réussite éducative (PRE) est un projet soutenu par l'État et mis en œuvre par la ville de Miramas. Il s'inscrit pleinement dans le projet éducatif de la ville.

Il a pour objectif :

- de favoriser le développement harmonieux des enfants en fragilité éducative,
- de co-construire avec la famille un parcours personnalisé de réussite éducative, défini selon les besoins de l'enfant.

L'équipe du PRE assure :

- le suivi individuel des enfants et des familles,
- la mobilisation des partenaires institutionnels et associatifs pour la mise en œuvre des parcours individualisés,

- la coordination des différentes instances (comité technique, comité de pilotage, équipe de Réussite Éducative)
- l'évaluation en continu des parcours et du dispositif.

→ [Notice Programme de réussite éducative](#)

→ [Tous les dispositifs scolaires pour préparer la rentrée](#)

## CONVENTION TERRITOIRE GLOBALE

La ville a signé avec la CAF un contrat d'objectifs et de co-financement permettant d'améliorer l'offre de loisirs. Celui-ci contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à l'âge de 17 ans révolus.

Ce contrat permet également de soutenir la dynamique partenariale en donnant au territoire des moyens accrus pour appuyer les projets associatifs contribuant à la politique globale mise en œuvre.

Sa finalité est de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.

## DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN SCOLAIRE



Coup de pouce clé © Marion Bouillet

Sur identification des enseignants et entretien préalable avec les parents, de nombreux dispositifs permettent d'accompagner les enfants, de 2 à 18 ans, présentant des signes de fragilité :

- **Programme de réussite éducative** : des parcours individualisés, hors temps scolaires, pour les 2 - 16 ans.
- « **Coup de pouce clé** » : un accompagnement périscolaire, tout au long de l'année, pour lutter contre l'illettrisme et développer les pratiques de la lecture et de l'écriture en élémentaire.
- « **Lycéen à l'aide** » pour un soutien personnalisé.
- **Les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité**, portés par la CAF, permettent aux élèves de la primaire au lycée de bénéficier d'appuis supplémentaires, au cas par cas, pour favoriser la réussite éducative (aide aux devoirs, activité spécifique).

## BIEN GRANDIR À MIRAMAS



<https://youtu.be/iS00KhWDwwE>

### En savoir plus

#### Maison de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

Adresse : 1, promenade de la Crau

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 12h à 18h